



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4163

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Julien-Laferrrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4163**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au groupement d'intérêt public (GIP) Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOP) pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créé à l'initiative de la Préfecture de région et du Conseil régional Rhône-Alpes, au lendemain de la reconnaissance légale de l'action internationale des collectivités territoriales, le Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOP) conseille et accompagne, depuis 1994, les organisations de la Région Rhône-Alpes, engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays en développement.

RESACOOP est un groupement d'intérêt public (GIP) auquel la Communauté urbaine de Lyon a adhéré par délibération du 4 novembre 2002. La prolongation du GIP pour une durée de 5 ans a été approuvée par délibération n° 2010-1524 du Conseil du 31 mai 2010. Les autres membres institutionnels du groupement sont la Préfecture de région, la Région Rhône-Alpes, plusieurs grandes villes de la région dont Chambéry, Grenoble et Romans, les Hospices civils de Lyon (HCL), l'université Pierre Mendès France, les grands organismes non gouvernementaux (ONG) comme Bioforce, Handicap international ou Vétérinaires sans frontières.

RESACOOP a pour mission d'accompagner méthodologiquement les acteurs locaux, quels que soient leur taille et leur statut. Ses deux objectifs principaux sont de :

- contribuer au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale et de solidarité internationale,

- mobiliser et d'associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants de la Communauté urbaine afin de démultiplier l'impact d'actions innovantes.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Les actions menées par RESACOOP visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour informer un public le plus large possible et échanger sur les expériences de développement.

Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise, en soutenant les actions ou événements traitant d'enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Communauté urbaine.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler sa participation financière pour 2013 au GIP RESACOOP contribuant ainsi, en qualité de membre, à l'équilibre financier du GIP RESACOOP.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-3335 du Conseil du 12 novembre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € au profit de RESACOOP pour son programme d'actions 2012.

Au cours de l'année 2012, le GIP RESACOOP a renforcé ses activités d'information, d'appui et de mise en réseau en direction des organisations de Rhône-Alpes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de coopération et de solidarité internationale. Il a en particulier amélioré ses outils Internet et l'accès à sa base de données des actions de coopération internationale et développé des partenariats avec des structures de niveau départemental pour permettre aux habitants de la Communauté urbaine d'avoir accès à des ressources dans le domaine de l'international. RESACOOP a répondu à 450 sollicitations et appuyé près de 100 organisations (collectivités territoriales, associations, groupes de jeunes, etc.). RESACOOP a mené une action pilote dans le cadre du projet européen "Des Alpes au Sahel, développement de partenariats entre acteurs européens et rhônalpins").

Dans le même temps, RESACOOP a lancé le travail de mise en place du réseau jeunes sur le Rhône et de multiplication des actions de solidarité et d'éducation à la citoyenneté internationale pour aller au plus près des habitants.

En 2012, RESACOOP a également traité 839 demandes et accompagné et orienté 250 porteurs de projets. 12 formations ont été organisées pour 166 participants et 7 réunions d'information se sont tenues sur des thématiques géographiques.

c) - Bilan

Le programme d'actions mené par RESACOOP en 2012 s'inscrit dans la politique de la Communauté urbaine de soutien aux acteurs locaux dans leurs projets de solidarité internationale. Il participe à l'information et à la sensibilisation des habitants de l'agglomération lyonnaise, aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Dans un monde en pleine mutation dont les équilibres se modifient, les conceptions de la coopération internationale doivent évoluer pour permettre d'élaborer de nouveaux modes d'action et de relation. Dans ce contexte, RESACOOP fait l'objet de demandes en nombre croissant de la part des collectivités locales et des associations de solidarité internationale.

RESACOOP apporte un soutien technique aux associations de solidarité internationale (ASI), de plus en plus nombreuses, demandant une aide méthodologique. La Communauté urbaine s'appuie largement sur RESACOOP en ce qui concerne l'accompagnement en gestion de projet et montage de dossier. RESACOOP apporte son appui pédagogique, notamment aux associations qui participent au Village de la solidarité internationale qui se déroule chaque année à Lyon durant la semaine de la solidarité internationale.

RESACOOP propose un accompagnement aux projets de solidarité internationale portés par des jeunes. Ce dispositif permet d'apporter aux jeunes porteurs de projets de solidarité internationale, des ressources d'information, d'action, de formation et de conseils adéquats à leurs initiatives et leurs actions par l'organisation de rencontres de mutualisation des pratiques de formation et le développement et la consolidation du maillage régional. RESACOOP travaille également à la consolidation des partenariats existants avec le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et la direction départementale de la Jeunesse et des sports (DDJS).

RESACOOP travaille également à la mutualisation des pratiques de coopération décentralisée pour les collectivités et les acteurs de l'agglomération lyonnaise et accompagne un certain nombre de communes de la Communauté urbaine s'engageant dans des partenariats de coopération décentralisée. Le comité de développement comptant parmi ses membres la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon, la Chambre d'agriculture, le comité économique et social Rhône-Alpes, développe ses activités. Un travail de recensement des personnalités ayant des compétences "africanistes" sur l'agglomération lyonnaise a été mené à bien en partenariat avec l'Institut d'études politiques de Lyon.

d) - Programme d'actions et plan de financement 2013

Le programme de travail prévisionnel 2013 se décline selon plusieurs objectifs :

- améliorer et poursuivre les missions de service public régional de la coopération internationale en organisant la démultiplication départementale des activités. RESACOOOP poursuit le développement de ses activités liées aux demandes d'information et d'orientation : publication de la "Lettre de RESACOOOP", animation du portail Internet "Coopération en Rhône-Alpes", appui aux porteurs de projets, animation de l'outil de gestion informatique des données. RESACOOOP poursuit ses activités de formation, l'organisation des réunions d'échanges et de concertation thématiques et géographiques,

- animer un outil territorial d'écoute, d'analyse et de prospective : poursuite de la réalisation d'un "Baromètre de la coopération et de la solidarité en Rhône-Alpes", rédaction d'une analyse qualitative de l'évolution de la coopération en Rhône-Alpes, communication sur les activités et analyses produites,

- être force de proposition pour l'expérimentation et des démarches innovantes : organisation de réunions d'échanges de pratiques, construction de partenariats avec des secteurs hors du champ de la coopération au développement, identification et organisation de complémentarités avec les réseaux rhônalpins thématiques, poursuite des "Chantiers RESACOOOP" (3 thèmes : coopération et développement économique, jeunes, éducation à la citoyenneté internationale),

- actions transversales : développement de partenariats entre acteurs européens et rhônalpins afin d'améliorer l'information sur le développement.

Budget prévisionnel 2013

Charges	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats (fournitures, formations, etc.)	3100	subvention d'exploitation	477 500
services extérieurs (projet Piémont, sous-traitance générale)	155 400	Etat	80 000
autres services extérieurs (personnel mis à disposition, déplacements)	346 100	Région Rhône-Alpes	265 000
impôts, taxes et versements assimilés	600	Communauté urbaine de Lyon	12 000
charges de personnel	17 800	Ville de Grenoble	3 000
autres charges de gestion courante	300	Ville de Chambéry	1 000
dotations aux amortissements et provisions	3 700	Ville de Romans	800
		Europe	115 700
		ventes produits, prestations services	5 500
		produits financiers	500
		transfert de charges	2 000
		reprises sur provisions	41 500
Total	527 000	Total	527 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € au profit du groupement d'intérêt public (GIP) RESACOOOP dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € au groupement d'intérêt public (GIP) RESACOOOP pour l'année 2013.

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le GIP RESACOOOP définissant, notamment, les conditions d'utilisations de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 65738 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.